



Qualification des Comptes Individuels Retraite - La CNRACL poursuit la fiabilisation des comptes de vos agents !

Gain de **temps** et de **simplicité** !

La QCIR : Simplicité et Gain de **temps** ! Par anticipation et pour répondre à une forte demande, la CNRACL lance une seconde campagne de Qualification des Comptes Individuels Retraite. Elle cible les **agents nés en 1960 et 1965** qui bénéficieront d'une Estimation Individuelle Globale envoyée par la CNRACL en 2020 dans le cadre du Droit à l'Information.

**Afin que les agents concernés puissent bénéficier d'une EIG fiable, les dossiers QCIR doivent être retournés à la CNRACL accompagnés des pièces justificatives le plus tôt possible pour tenir compte du délai de traitement par la CNRACL.**

-----

**Devoir qualifier toute la carrière d'un agent** à la veille de son départ en retraite, se trouver confronter aux cas de **rejets tardifs, ne pas pouvoir renseigner vos agents** quant à leur retraite...

**Evitez-vous ces désagréments grâce à la Qualification des Comptes Individuels Retraite qui vous permet de :**

- **Cristalliser** les périodes de carrière (**avec transmission des pièces correspondantes**),
- Tendre vers un objectif de **liquidation automatique**,
- **Eviter tout rejet tardif** lié à des anomalies d'informations ou de pièces manquantes dans les dossiers retraite de vos agents,
- Ne plus fournir de **pièces administratives déjà transmises** au moment de la liquidation,
- **Communiquer des informations fiables et vérifiées, à vos agents** et leur permettre d'effectuer des simulations au plus près de la réalité.

-----

**Le centre de gestion du Cantal vous accompagne dans cette démarche et vous invite à contacter le service retraite : madame Nathalie OUBBATI, par téléphone au 04.71.63.35.23 ou madame Virginie BONNARD par téléphone au 04.71.63.87.78 ou par mail : [retraite@cdg15.fr](mailto:retraite@cdg15.fr).**